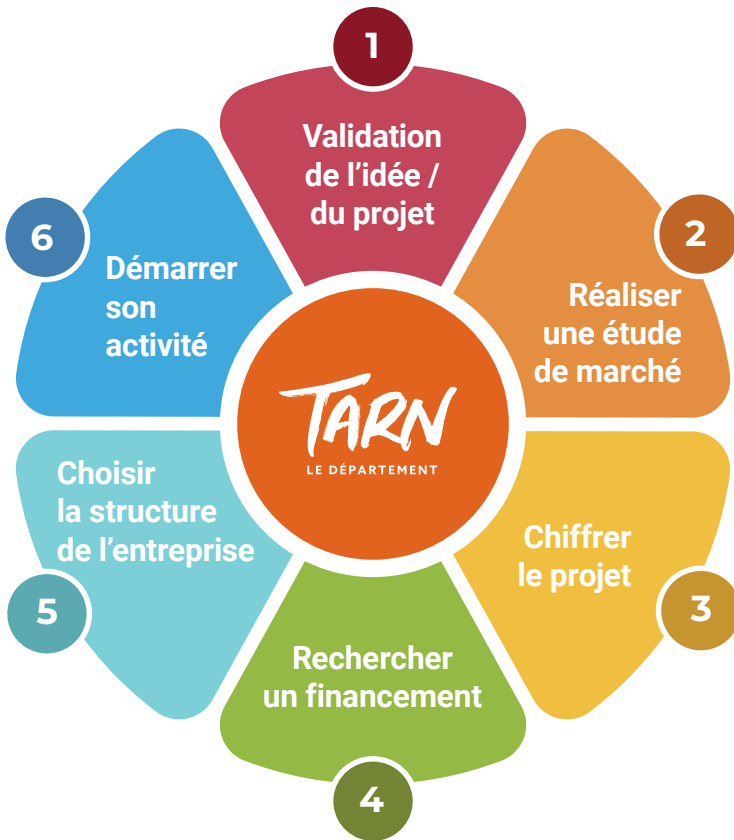


BROCHURE D'INFORMATIONS

SUR LA

CRÉATION D'ENTREPRISE

à destination des bénéficiaires du RSA



Une idée / un projet de création d'entreprise ?



POUR TRAVAILLER VOTRE PROJET DE CRÉATION D'ENTREPRISE

Accompagnement gratuit - sur rendez-vous

ACTIVITÉS DE COMMERCE, INDUSTRIE, SERVICES

Chambre de Commerce et d'Industrie du TARN :

Adresse : Maison de l'Economie
1 avenue Général Hoche
81000 ALBI
Téléphone : 05 67 46 60 00

ACTIVITÉS DE L'ARTISANAT

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du TARN :

Adresse : CUNAC - 112 route
des Templiers CS 22340
81020 ALBI CEDEX 09
Téléphone : 05 63 48 43 53

ACTIVITÉS AGRICOLES

Chambre d'Agriculture du TARN :

Adresse : 96 rue des Agriculteurs -
81000 ALBI
Téléphone : 05 63 48 83 83

ADEART :

Adresse : Place du 1^{er} mai
81100 CASTRES
Téléphone : 05 63 51 03 70

ACTIVITÉS ARTISTIQUES

BBB - Centre d'art :

Adresse : 96 rue Michel Ange
31200 TOULOUSE
Téléphone : 05 61 13 37 14

TOUTES ACTIVITÉS (COMMERCE, ARTISANALE, PROFESSION LIBÉRALE)

BGE SUD OUEST

Adresse : 8 rue Pierre Gille de Gennes -
81000 ALBI
Téléphone : 05 63 47 17 31

URSSAF DU TARN :

Adresse : 2 rue Gustave Eiffel
81990 PUYGOUZON
Téléphone : 05 63 48 80 10

POUR TESTER VOTRE PROJET AVANT DE CRÉER VOTRE ENTREPRISE

COOPÉRATIVES D'ACTIVITÉS ET D'EMPLOIS (C.A.E)

**POUR TESTER SON ACTIVITÉ AVANT
DE CRÉER SON ENTREPRISE AVEC UN
STATUT D'« ENTREPRENEUR SALARIÉ »,
QUI PERMET DE PERCEVOIR UN
SALAIRE ET DE BÉNÉFICIER
DE LA COUVERTURE SOCIALE
D'UN SALARIÉ CLASSIQUE.**

REGATE :

Activité de services/ conseils / bien être

REGABAT :

Activités du bâtiment gros œuvre
et second œuvre.

Adresse : 15 rue des Métiers
81100 CASTRES
Téléphone : 05 63 62 82 84

COUVEUSES D'ENTREPRISES

**POUR TESTER SON PROJET
ENTREPRENEURIAL AVEC DES
SERVICES DÉDIÉS : COACHING
PERSONNALISÉ, OUTIL DE GESTION
ET DE PILOTAGE, RÉSEAU
D'ENTREPRENEURS**

BGE SUD OUEST :

Adresse : 8 rue Pierre Gille de Gennes
81000 ALBI
Téléphone : 05 63 47 17 31

CREACT'UP :

Adresse : 8 rue de la Martelle
81150 TERSSAC
Téléphone : 05 63 92 79 79



Je suis convaincu que le meilleur levier pour l'insertion reste l'emploi.

Et sans les entreprises, il n'y a pas d'emploi possible.

C'est pour cela que j'ai souhaité pouvoir fournir cette brochure d'information à destination des bénéficiaires du RSA.

Quel plus beau symbole qu'une création d'entreprise pour construire, innover et participer à la conception d'une activité entrepreneuriale.

Ainsi, la création d'entreprise vous tente mais vous ne savez pas trop comment vous y prendre ?

Cette plaquette est faite pour vous donner les meilleures chances de réussir ! Elle vous aidera pour démarrer, financer et travailler votre projet afin de donner vie à votre idée.

Vous pouvez compter sur nous et nos services afin de vous y aider.

Christophe RAMOND
Président du Conseil
départemental du Tarn



POUR FINANCER VOTRE PROJET DE CRÉATION D'ENTREPRISE

LES PRÊTS D'HONNEUR ET GARANTIE DE PRÊTS

INITIATIVE TARN

Prêt d'honneur à 0 %, sans intérêt et sans garantie en complément d'un prêt bancaire.

Montant de 3000 € à 15 000 € maximum sur 3 ans avec possibilité de différer le remboursement de 3 mois.

Adresse : Maison de l'Economie
1 avenue Général Hoche
81000 ALBI
Téléphone : 05 63 48 86 98

RESEAU ENTREPRENDRE

Prêt d'honneur, sans intérêt et sans garantie en complément d'un prêt bancaire (remboursable sur 5 ans).
Montant de 10 000 € à 50 000 € (jusqu'à 90 000 € pour les projets innovants).

Adresse : 40 allée Alphonse Juin
81100 CASTRES
Téléphone : 05 63 70 51 72

FRANCE ACTIVE

- Prêt d'honneur solidaire en complément d'un prêt bancaire. Montant de 1000 à 8000 €.
- Garantie de prêt : Facilite l'accès au crédit bancaire. Permet de limiter ou exclure la prise de cautions personnelles.


Adresse : France Active MPA Occitanie
32 rue de la Caravelle
31500 TOULOUSE
Téléphone : 05 62 73 16 53

Garantie Egalité Femmes

(ex : Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes)

Femmes assumant la responsabilité en titre et en fait de l'entreprise (création ou reprise depuis moins de 3 ans, tous secteurs d'activité). Taux de couverture : 80 % du montant du prêt bancaire de 2 à 7 ans. Garantie plafonnée à 50 000 €.

Adresse : France Active MPA Occitanie
32 rue de la Caravelle
31500 TOULOUSE
Téléphone : 05 62 73 16 53



Vous êtes demandeur d'emploi mais pas bénéficiaire du RSA, d'autres aides sont possibles, n'hésitez pas à contacter votre agence POLE EMPLOI au 3949

MICRO-CRÉDIT

ADIE

Prêt solidaire pour créateurs n'ayant pas accès au crédit bancaire. Conditionné à l'octroi d'une caution solidaire de l'entourage à hauteur de 50 % du prêt. Montant maximum de 12 000 €. Taux fixe de 9,75%. Durée 6 à 48 mois maximum.

Adresse : 8 avenue de la Martelle - 81150 TERSSAC
Téléphone : 09 69 32 81 10

INITIATIVE TARN

Prêt d'honneur à 0 %, sans intérêt et sans garantie en complément d'un prêt bancaire.

Montant de 1000 € à 5 000 € maximum (pour des projets ne dépassant pas 50 000 €).

Adresse : Maison de l'Économie - 1 avenue Général Hoche - 81000 ALBI
Téléphone : 05 63 48 86 98

AUTRES AIDES

L'ACRE : Aide à la création ou à la Reprise d'Entreprise

Exonération partielle des cotisations sociales pendant 12 mois sauf CSG, CRDS, CFP et retraite complémentaire en fonction des revenus réalisés.

Prolongation sous conditions pendant 24 mois supplémentaires sauf CSG, CRDS, CFP et retraite complémentaire.

Demande à faire en ligne auprès de l'URSSAF dans les 45 jours maximum suivant l'immatriculation.

FOND DE SOLIDARITE TERRITORIALE

Aide départementale de maximum 5 000 € pour les projets de création ou de reprise d'activités commerciales ou artisanales implantées sur une commune de moins de 5 000 habitants ou sur l'un des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

Validation de l'éligibilité et montage du dossier par la Chambre de Commerce et d'Industrie ou la Chambre de Métiers en fonction du projet.

Des exonérations d'impôts sont possibles, contacter le centre des impôts de votre secteur.



POUR DÉMARRER VOTRE ENTREPRISE

À compter du 1^{er} janvier 2023,
toutes les formalités d'entreprises
dont l'immatriculation s'effectuent
exclusivement en ligne sur
« le Guichet Unique électronique »

<http://www.formalites.entreprises.gouv.fr>



APRÈS LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Accompagnement au développement de l'activité

Après la création de votre entreprise, en fonction de l'activité exercée, le Conseil départemental du Tarn pourra vous proposer une orientation vers un référent RSA spécialisé.

Vous pourrez faire le point sur les difficultés rencontrées, mettre en place des actions pour développer votre activité et acquérir de nouvelles compétences.

L'accompagnement se portera sur une période 24 mois maximum avec des rendez-vous réguliers.

Conseil départemental du Tarn

Service Insertion, Offres de service, Emploi

Contact dispositif Travailleurs Non-Salariés

bénéficiaires du RSA : Mme CARAYON Marie-Laure

Téléphone : 05 67 89 63 62

Mail : marie-laure.carayon@tarn.fr

Déclarer le changement de situation professionnelle (immatriculation et cessation d'activité)

Informez la Caisse d'Allocations Familiales ou la Mutuelle Sociale Agricole et le référent RSA.

Déclarer les revenus tirés de l'activité indépendante

Remplir la déclaration trimestrielle des revenus auprès de la CAF ou de la MSA (si activité agricole).

Cette démarche permettra de calculer votre droit au RSA et éventuellement à la prime d'activité.

Vous avez la possibilité de cumuler votre activité indépendante avec un emploi salarié. Attention, les montants seront à déclarer sur des lignes différentes.

Maintien des minima sociaux

Maintien du RSA possible sous condition que les revenus tirés de l'activité indépendante soient insuffisants. Le montant RSA est recalculé tous les 3 mois (fonction ressources déclarées par le foyer).

TARN

LE DÉPARTEMENT

WWW.TARN.FR